VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier Danziger & Tessier Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de GUSTAVE LEHMANN, Sr.

No 84,198 COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.

Par Danziger & Tessier, C. A. Tessier, Encanteur. Bureau: 134 rue Carondelet

MARDI, LE 20 OCTOBRE 1908,

A MIDI, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE,

Il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 11 Septembre 1908, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division "D", agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de ladite Cour, Division "B", maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la Propriété ci-après décrite, à savoir :

1: Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Annunciation, Foucher et Prytania, mesurant 100 pieds de face à l'avenue St Charles sur 170 pieds de profondeur et face à la rue Annunciation entre lignes parallèles, sur lesquelles se trouvent deux rues elle forme l'encoignure, ladite portion de terre étant composée des lots numéros 14, 15, 16 et 17 et vingt (20) pieds de lot No 13, contigu dans le fond desdits lots 14 à 17 mesurant, d'après un plan de Faubourg Delachaise et Plaisance, fait par C. A. Heddin, voyer, et déposé pour références en l'étude de T. Guyol, notaire en cette ville. Les améliorations sont désignées par le No 3628 avenue St-Charles et comprennent une résidence moderne en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises, retirée du trottoir et contenant au rez de chaussée une grande vérandah et vestibule pavé en tuile, grande salle de réception avec plancher en bois dur, salon, bibliothèque, salle à manger, salle à déjeuner, office, cuisine, chambre de provisions, escalier dans le fond avec office au dessous. Le premier étage contient grand vestibule, 5 grandes chambres à coucher, 3 chambres à bain, cabinet de toilette, chambre à coudre, coffre en cèdre dans chaque chambre, galerie sur le devant, dans le fond et sur le côté, la mansarde contient 4 chambres et deux cabinets.

Les principales chambres de la maison magnifiquement décorée et tapissée, gaz et électricité dans toute la maison, cheminées en marbre et en tuile. La maison est chauffée à la vapeur, grand fourneau sous la maison servant à cet effet, la bâtisse dans la cour contient boanderie et chambre de domestique, 2 cuves et filtre dans la cour. Le trottoir et la cour et les promenades dans le jardin sont ci menlés.

Un des "Homes" les plus complets de notre magnifique avenue de résidence. Des cartes de l'encanteur seront nécessaires pour l'inspection des lieux.

2: Le bon terrain pour bâtir, avec maison pour automobile et hangar qui s'y trouvent, décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Annunciation, Prytania et Foucher, désigné par la lettre C, sur un devis d'apentage fait par Edgar Pillié, député voyer de ville, le 23 mars 1898, et d'après lequel dit devis de voyer ledit lot mesure, commençant à un point de distance de 150 pieds de l'encoignure de l'avenue St Charles, 30 pieds de face à la rue Antonine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes égales et parallèles, ledit lot est composé du tout du lot original No 13, lequel a une façade de 15 pieds, 7 pouces sur ladite rue Antonine, et d'une portion du lot No 12 mesurant 14 pieds 5 pouces de face à la rue Antonine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la portion à crédit devant être représentée par deux billets du même montant de un et deux ans dès respectivement après la date de l'adjudication, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, lesdits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et bien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant du principal et de l'intérêt en cas de non paiement à maturité et l'acte en les notes de vente et hypothèque devant contenir la confession du jugement, taxe, assurance, et toutes les autres clauses usuelles et de coutume de sécurité, l'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère ou enchères toutes les taxes pour l'année 1908 et de déposer 10 pour cent du montant de l'adjudication au moment de cela pour lier la vente.

L'acte ou les actes de vente et hypothèque devant être passés pardevant M. M. Bentner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Chas Rosen, avocat.

19sept—19 20 27—oct 4 11 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE WILLIAM E. HALL.

No 251, Vingt-Cinquième Cour Judiciaire de District, Paroisse de Tangipahoa, Louisiane.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, LE 13 OCTOBRE 1908,

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon Clay Ellilott, juge de la susdite Cour, signé le 15 juillet 1908, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1: Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Pitt, Oakbourn et Garfield (autrefois Jennet), mesurant 64 pieds 4 pouces 1 ligne de face à l'avenue Henry Clay sur 140 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur en façade à la rue Garfield, et environ 141 pieds 8 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté ladite portion de terre étant composée du tout des lots 18 et 19 et une portion du lot No 20, aboutissant dans le fond. Les améliorations sont désignées par le No 1438 avenue Henry Clay, et comprennent une résidence en bois à deux étages contenant 10 chambres, chambre à bain, etc.

Une moitié d'intérêt indivis dans et à certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet 47, borné par les rues Sud Peters, Erato, Gaiennie et Tchoupitoulas, désignés par les Nos 1, 2 et 3, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 23 mai 1838, annexé à un acte pardevant C. Pollock, ancien notaire en cette ville; ledit lot No 1 mesure 67 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Erato par une profondeur sur le côté le plus près de la rue Tchoupitoulas, contigu aux lots Nos 2 et 3, de 156 pieds 3 pouces 4 lignes, et sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Sud Peters ayant une profondeur de 120 pieds 9 pouces 4 lignes de là, coupant à un angle droit vers la rue Tchoupitoulas, 15 pieds, 11 pouces, 6 lignes, de là s'étendant à une autre profondeur vers la rue Gaiennie, 35 pieds 6 pouces, 2 lignes à la ligne du fond sur laquelle il mesure 71 pieds 10 pouces. Le lot No 2 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Erato et mesurant 31 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur en façade sur la rue Erato entre lignes parallèles. Le lot No 3 mesure 75 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 1148 et 1160 rue Tchoupitoulas, et 435 à 449 rue Erato et comprennent bâtisses d'entrepôt à un étage.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement complet, garantis par hypothèque spéciale et bien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non aliénando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, et dix pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer, en plus et au-dessus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année A. D. 1908; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. Parsons, avocat.

12 sept—12 13 20 27—oct 4 11 13

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Epicerie, Meubles de Maison, A L'ENCAN.

MERCREDI, le 7 Octobre, à 11 heures A. M., sur les lieux No 2036 rue Gravier.

Succession de Mary Lambert, veuve de William Shannon.

No 85,981 —Cour Civile de Distict pour la Paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—MERCREDI, le 7 octobre 1908, sur les lieux No 2036 rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour, signé par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", et à moi adressé dans l'affaire ci-dessous numérotée et intitulée

Le Contenu entier de l'Epicerie, Buvette et Résidence.

Conditions—Comptant sur les lieux.

27 sept—27—oct 4 6 7.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wm E. Hall.

No 251—25ème Cour Judiciaire de District, paroisse de Tangipahoa, Louisiane.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 13 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Clay Ellilott, juge de la susdite Cour, signé le 15 juillet 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée, 100 actions de la N. O. Molasses & Packing Co. Ltd de $100 chacune, par certificat No 2, 35 actions de la N. O. Molasses & Packing Co., Ltd de $100 chacune valeur au pair.

Conditions—Comptant.

E. A. Parsons, avocat.

2 oct—2 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Cottage Simple, 520 rue S. Cortez,

Entre les rue D'Hémécourt et Baudin.

Succession de Charles W. Tillman.

No 85,901, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 13 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A, maintenant absent en congé, daté le 8 septembre 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 520 rue Cortez, dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Télémacque, Cortez, D'Hémecourt et Baudin, lequel dit lot est désigné par le No 26 sur un plan d'arpentage par C. Unca Lewis, voyer, et mesurant 24 pieds, 7 pouces, 1 ligne de face à la rue Cortez sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12sept—12 13 20 27—oct 4 11 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 4406 rue Tchoupitoulas (anciennement Levée), entre la rue Jena et l'avenue Napoléon.

La succession de George Washington Barbat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — Division C — No 84,037—En vertu d'un ordre de vente daté le 1 octobre 1908, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville JEUDI, le 5 novembre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, etc., situé dans le faubourg Bouligny, en cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Levée, maintenant Tchoupitoulas, Water, Jena et l'avenue Napoléon, désigné par le numéro 10 sur un plan de C. A. Hedin architecte, daté du 10 décembre 1849, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant Tchoupitoulas, vingt cinq pieds une ligne sur la ligne du fond, cent onze pieds deux lignes sur la ligne de côté du lot 9 et cent dix pieds six pouces une ligne sur la ligne à côté du lot 11. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 de son prix d'achat.

H. B. McMURRAY.

Sherif civil de la Paroisse d'Orléans

John C. Wickliffe, avocat pour l'Administrateur.

4 oct 4 6 11 18 25—nov 1 5

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur du Deuxième District,

Portant le No Municipal 2735 rue Ste-Anne, entre les rues Broad et White.

Mme Magdalena Holzer vs Louis I. Yboa.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 86,748—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 octobre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No Trente-trois dans l'Ilet No trois cent cinquante-six borné par les rues Broad, Ste-Anne, White et Dumaine; ledit lot mesurant vingt-neuf pieds 8 pouces et six lignes de face à la rue Ste-Anne sur cent soixante-trois pieds sept pouces et une ligne entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Andrew M. Buchmann, avocat pour la demanderesse

12 sept—12 18 25—oct 2 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Latham Machinery Co. vs M. F. Dunn and Bro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 69,254 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 octobre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, numérotés respectivement 655 et 668 (autrefois connus comme lots 215 D et 314 B), l'Ilet 655 borné par les rues Pear, Heaton, Hamilton et Holly Grove, mesurant trois cent pieds à la rue Hamilton, trois cents pieds à la rue Holly Grove, trois cents pieds cinq pouces et six lignes à la rue Pear, et trois cents pieds cinq pouces et six lignes à la rue Heaton.

L'Ilet 663 borné par les rues Heaton, Quince, Holly Grove et Général Ogden, mesurant trois cents pieds à la rue Holly Grove, trois cents pieds à la rue Général Ogden, trois cents pieds deux pouces à la rue Heaton et trois cents pieds et deux pouces à la rue Quince.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Wm Mc L. Fayssoux, avocat pour la demanderesse.

26 sept—26 30—oct 3 8

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE EMPLACEMENT

—POUR—

COMMERCE

1440 Rue Annonciation, coin Robin,

—ET—

Terrains de Choix pour Bâtir dans le Sixième District.

SUCCESSION DE SAMUEL ALSTON.

No 86,319—Cour Civile de District—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 5 novembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 24 septembre 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci après décrites, à savoir :

1e Six certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Collisée, Ferrier, Général Taylor et Penston, lesquels lots sont désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10 sur un devis fait par W. Thornton, voyer de ville de l'ancienne ville de Jefferson daté le 13 mars 1858, annexé à la marge d'un acte de vente passé pardevant A. J. Armstrong, ancien notaire le 14 novembre 1879 par lequel Elizabeth Alston a acheté les lots Nos 7, 9 et 10 dudit défunt Samuel Alston, et mesurant, en mesure américaine, comme suit. Les lots 5, 6 et 7 sont contigus et mesurent chacun 21 pieds de face à la rue Ferrier sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 8 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Collisée sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles. Le lot No 9 est contigu au lot No 8 et mesure 31 pieds de face à la rue Collisée sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles et le lot No 10 mesure 32 pieds de face à la rue Collisée sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, toutes les mesures étant plus ou moins. Ledit lot No 7 forme le coin des rues Ferrier et Gén Taylor, et ledit lot No 8 forme le coin des rues Collisée et Gén. Taylor.

2e Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Robin, Annonciation, Chippewa et Enos, lequel lot formant l'encoignure des rues Robin et Annonciation, et mesurant 25 pieds de face à la rue Robin, sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de 62 pieds, 11 pouces et 2 lignes.

Les améliorations comprennent un cottage et résidence en bois à deux étages, couvert en ardoises, et contenant magasin, buvette, chambre d'entrepôt, cuisine et 3 chambres à coucher et est connu comme 1440 rue Annonciation et 830 rue Robin. Ceci est un emplacement de commerce bien établi, les locataires ayant été au même endroit pendant des années, situé près de l'presse à Coton. Une excellente occasion pour obtenir une épicerie et buvette, rapportant une clientèle, un placement de premier ordre.

3e Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite, lequel morceau ou portion de terre et le tout du lot désigné par le No 10 sur un plan dressé par J. Community, le 16 mars 1841, déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire en cette ville, moins cette portion vendue à Owen Roper, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, daté le 10 mai 1860 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 92 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un grand hangar, écurie, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en 1, 2 et 3 ans de crédits, respectivement par billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par bien de vendeur et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité. 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, et l'obligation par l'acquéreur d'assumer les taxes d'Etat de 1908 en plus du prix de la vente, et l'acquéreur devant faire dix pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Theodore G. Synnamides, notaire, aux frais des acquéreurs.

4 oct—4 11 18 25—nov 1 5

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Gabe Lawrence et épouse.

No 86,737—Cour Civile de District.

JEUDI, 29 OCTOBRE 1908, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

COTTAGE SIMPLE,

No 4230 Rue Sud Claiborne.

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté le 14 septembre 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No municipal 4220 rue Sud Claiborne, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 670, borné par les rues Sud Claiborne, Milan, Willow et Berlin, et désigné comme lot No 24, et mesurant 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, représentée par billets garantis par bien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente pardevant Busnière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer en sus et en plus de son enchère les taxes de l'année 1908, et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication chez

GEO. ST PAUL, Encanteur,

No 137 rue Carondelet.

Jas J. McLoughlin, avocat pour l'administratrice.

27 sept—27—oct 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Martin J. Leroy.

No 73,348, Cour Civile de District.

Jeudi, le 15 octobre 1908 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières

No 311 RUE BARONNE.

10 terrains élégants pour bâtir sur la rue Art, entre les rues Johnson et Prieur, borné par la rue Painters, à moins d'un ilet des cars de la rue Villeré, maintenant en opération.

Conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, daté le —— septembre 1908 dans l'affaire ci-dessus nommé, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné comme suit :

Dix (10) certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Arts, Johnson, Prieur et Painters. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Arts et Johnson et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts sur 110 pieds de face et profondeur sur la rue Johnson; les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 faisant face à la rue Arts et mesurant chacun 32 pieds sur ladite rue Arts sur une profondeur entre lignes parallèles de 110 pieds; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Arts et Prieur et mesurant 32 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Arts sur une profondeur et façade à la rue Prieur de 110 pieds.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer en plus du prix d'achat les taxes de l'année 1908 et de payer pour l'acte de vente pardevant Anthony J. Bossi, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

GEO. ST-PAUL,

Encanteur. No 137 rue Carondelet.

Frank T. Echazabal, avocat pour la tutrice du mineur.

13 sept—13 20 27—oct 4 11 15

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de L. P. Galas.

No 86,739 — Division D. — Cour Civile de District.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D., agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, daté et signé le 25 septembre et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'encan, MARDI, le 27 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Congress, Rempart et Indépendance, désigné par la lettre B par D. E. Seghers, voyer, daté du 26 octobre 1907. Ledit lot mesure 29 pieds 10 pouces de face à la rue Rempart sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles

Conditions—Comptant. Les taxes de 1908 devant être assumées par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant Jos. Lautenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

WILL J. MORGAN,

Encanteur, 331 rue Carondelet.

27 sept—27—oct 4 11 18 25 27

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bois de Charpente !

Bois de Charpente !

La I. C. R. R. Co fera vendre au plus haut enchérisseur au "Stayvesant Docks", rue Milan, wharf 9, section 190, VENDREDI, le 9 octobre 1908, à 11 heures a. m., un chargement de bois de charpente ex char M. & O. 402 couvert par mon pro S. 384, le 28 décembre 1907, McComb, Miss., way bill 28, 3 décembre, conformément à la loi 167 de la session de 1898 de l'Assemblée Générale de la Louisiane autorisant la vente par porteurs communs de tout fret non réclamé et régularisant la disposition des produits, etc.

Conditions — Comptant et livraison immédiate.

W. H. FITZPATRICK,

Encanteur.

Bureau No 739 rue Union.

29 sept—29—oct 4 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Excellente Occasion pour s'Engager dans une Entreprise de Manufacture bien connue.

Par ordre des Receveurs.

La Bâtisse bien établie de Petit & Bob Co. consistant en une Grande Fabrique, Encoignure des rues Lafayette et Chartres, équipée avec Machines et Dépendances.

Devant être vendue comme Usine complète.

Entrepôt Nos 625 et 627 avenue Lafayette. Et le Four à Sécher coin Chartres et Clouet.

Liquidation de Petit & Bob Co. No 84,673, Cour Civile de District, Div. D.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 8 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 3 août 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division B, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée :

1: Deux certains lots de terre situés s'étendant et étant dans le faubourg Washington, audessus de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Enghein, Port, Moreau et Cassculvo et désigné comme numéros un et deux du carré en ilet quatre sur un certain plan dressé par Jos Pilié, voyer, le 9 février 1835, déposé en l'étude de Félix Grima, notaire. Ledit lot No un formant l'encoignure des rues Enghein et Moreau et mesurant d'après ledit plan 38 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Moreau sur 100 pieds de profondeur et faisant face à la rue Enghein, et le lot No 2 est contigu audit lot No 1, mesurant 29 pieds de face à la rue Moreau 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Dans la propriété ci-dessus décrite se trouvent les machines et dépendances suivantes qui seront vendues conjointement avec les bâtisses en bloc à savoir: Machine à Percer, Etabli, 1 Scie à Ruban, 1 Tour à Façon, 1 Scie de Long, 2 Varlopes, 1 Scie à balancier (cadre en fer), 1 Scie à Fendre (dessus en bois), 1 Sticker, 1 Tenon et les attachements, 1 Tour Complet, 1 Moulure, 1 Planeur, 1 Machine à faire les Mortaises, 1 Couteau Automatique, 1 Ecraseur, 1 Scie (gig et table) 1 Sableur 1 Contenu Balance, 1 Presse à Piquer, 1 Machine à Tordre, 40 Poulies, 1 Elévateur, 1 Etabli et Marcher Bits, 1 Double Head 1-10 1 7 1/2 et 2 3/0 h. p. Moteurs 850 pieds de courroies et Sous-Sear complet.

Le tout sera vendu comme un atelier complet.

Les améliorations ci-dessus comprennent une grande bâtisse en briques formant l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue Chartres.

2e Un lot de terre dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme No 23 sur un plan de Fillé ci-dessus référé, mesurant 29 pieds, 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Enghein, maintenant avenue Lafayette et 130 pieds, 3 pouces et 6 lignes de profondeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

La propriété ci-dessus comprenant l'entrepôt commode, lequel peut être changé en une résidence. Nos 825-27 avenue Lafayette.

Les conduits du four à sécher sur la propriété à la rue Chartres et Clouet et comprenant simplement les fours à sécher et pas le train.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat, pour 1908, en plus du prix de la vente et de payer pour tout les certificats et de faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Joseph Q. Gewland, notaire aux frais de l'acquéreur.

6 sept—6 13 20 27—oct 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple en Bois Couvert en Ardoises.

Un Bon Placement et Situé à l'endroit où les Propriétés Sont Toujours en Demande.

No 1923 rue Marengo, entre les rues Dryades et Rempart.

SUCCESSION DE RICHARD SINGLETON.

No 86,816—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 8 octobre à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour, rendu et signé le 16 septembre 1908, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St Denis, maintenant Rempart, Marengo et Constantinople, désigné comme l'ilet No 81, ledit lot de terre est désigné comme lot No 6 sur un plan dressé par H. A. Boudousquié, ingénieur civil, daté du 19 mars 1872 et déposé en l'étude de A. Bouligny, alors encanteur en cette ville, d'après lequel dit plan ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur le devant et trois chambres. Dans le fond il y a une bâtisse à deux chambres et hangar fermé, citerne, etc.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur ne devant recevoir les loyers qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente, et de faire 10 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant George W. Flynn, notaire, aux frais de l'acquéreur.

D. M. Dimitry, avocat.

20 sept—20 27—oct 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Commerciale de Valeur Améliorée et Désirable

DANS LE QUATRIÈME DISTRICT,

Formant le coin des rues Tchoupitoulas et St-André, dans l'ilet borné par les rues Adèle et Rousseau,

Portant les Nos municipaux 2001 et 2005 rue Tchoupitoulas.

Southern Indiana Glass Works vs Red Rock Company.

No 84 473—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 8 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de Cour signé le 2 septembre 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Une certain portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St-André, Adèle et Rousseau, formant l'encoignure des rues St-André et Tchoupitoulas et mesurant 51 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 136 pieds 1 pouce et 9 lignes de profondeur et façade à la rue St-André, 129 pieds plus ou moins de profondeur sur l'autre ligne de côté et 48 pieds 6 pouces de largeur dans le fond étant désigné par le numéro municipal 2001 et 2005 rue Tchoupitoulas.

Les améliorations comprennent une grande bâtisse en briques à deux étages et mansarde avec de grands et spacieux compartiments sur chaque étage. Contigu dans le fond se trouve un bon entrepôt à un étage et écurie.

La bâtisse est en splendide condition, le rez-de-chaussée est pavé en ciment; cabinet sanitaire, lavoir et élévateur à main.

Conditions — Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1908 en plus de prix de la vente et faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Lyle Saxon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 sept—6 13 20 27—oct 4 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succ